



**Fédération Internationale de Ski Nautique et de Wakeboard**

**2012**

## **REGLEMENTS TECHNIQUES**

20 Février 2012

VERSION FRANCAISE 1.0

**Robert K. Corson**

Président du conseil technique mondial IWWF

*Note du ministère chargé des sports :*

*dans son avis n° 369.474 rendu le 20 novembre 2003, le Conseil d'Etat a rappelé que les règlements édictés par les fédérations sportives internationales ne s'appliquent pas dans le droit interne français. Pour être opposables, les dispositions de ces règlements doivent être transcrites dans les règlements des fédérations sportives françaises ayant reçu délégation de l'Etat pour les disciplines concernées.*

---

### **Révisions**

---

Pour tous commentaires contactez: [bcorson@comcast.net](mailto:bcorson@comcast.net)

Traduction et mise à jour par Marc RAYMOND - Membre du Conseil Technique E&A  
**NOTA:** En cas de désaccord sur l'interprétation d'un règlement se rapporter à l'édition originale en anglais, seul document officiel.

## FEDERATION INTERNATIONALE DE SKI NAUTIQUE REGLES 2012 POUR LES COMPETITIONS DE SKI NAUTIQUE

La présente édition du règlement, remplace toutes les publications précédentes jusqu'à la sortie de prochains amendements. **Les modifications des règlements 2008 figurent en rouge.** **Les modifications des règlements 2009 figurent en vert.** **Les modifications du règlement 2010 figurent en violet.** La modification principale est due au changement de nom de IWSF à IWWF qui restera en noir. **Les modifications des règlements 2011 figurent en orange.** **Les modifications des règlements 2012 figurent en bleu.**

En cas de désaccord sur l'interprétation d'un règlement se rapporter à l'édition originale anglaise considérée comme seul document officiel. Pour toute correspondance: Mr. Robert K. Corson, 23 Fox Hollow Road, Voorhees, New Jersey 08043, U.S.A.  
email: [bcorson@comcast.net](mailto:bcorson@comcast.net)

*Note du ministère chargé des sports :*

### **EXTRAITS**

#### **Règle 7 – SECURITE**

##### **7.08 : Equipement médical du site**

Le chef de sécurité nommera un responsable médical pour la compétition qui devra fournir les prestations suivantes :

- 1) Prévoir un responsable médical qualifié qui devra être présent pendant toutes les disciplines de la compétition.
- 2) Prévoir un poste de secours pouvant traiter toutes les urgences, facilement accessible sur le plan d'eau de la compétition.
- 3) Prévoir des moyens de transport adaptés, permettant d'évacuer rapidement et sans risque le skieur blessé vers le meilleur Centre Hospitalier régional pour y recevoir les soins appropriés.
- 4) Créer une étroite collaboration entre le Médecin de la Compétition et la Clinique ou le Centre Hospitalier local pour que les blessés puissent bénéficier sans délai du traitement médical requis.

#### **Règle 12 - DEFINITIONS**

##### **12.01 : Champ de Compétition**

Le plan d'un champ de compétition est indiqué dans les croquis 1, 2, 3, 4 et 5. Les dimensions données doivent être respectées. Cependant, la disposition du champ de compétition peut varier pour s'adapter au site. Aucune autre bouée ou marque autre que celles indiquées sur les diagrammes 1,2,3,4 et 5 et les bouées de mesures de saut par vidéo ne sont permises dans l'aire de compétition, sauf pour signaler des zones dangereuses, les aires de départ et d'arrivée, de saut ou les bouées de virages. Ces bouées doivent se différencier nettement des bouées utilisées pour les compétitions, et il faut les signaler aux skieurs avant le championnat.

L'entrée des zones de parcours de chaque discipline est définie comme suit:

- Slalom : la porte d'entrée du premier passage.
- Saut : la bouée de 180m de chaque passage.
- Figures : la première bouée figures de chaque passage.

## Règle 13 - SAUT

### 13.02: Description d'un Tremplin de Saut

La rampe forme un plan incliné et doit être munie d'une protection latérale (garde) sur le côté droit. Elle doit être conforme aux normes ci-dessous :

- a) Largeur : de 3,70m à 4,30m sur toute la longueur. Largeur recommandée: de 4,20m à 4,25m.
- b) Longueur hors d'eau du Tremplin :

Longueur de la rampe de saut hors eau :

| Ratio de la Rampe | Minimum | Maximum | Recommandée |
|-------------------|---------|---------|-------------|
| <b>0.235</b>      | 6.40m   | 6.80m   |             |
| <b>0.255</b>      | 6.40m   | 6.80m   |             |
| <b>0.271</b>      | 6.40m   | 6.80m   | 6.75-6.80m  |

- c) Longueur du plan incliné sous l'eau: 50cm au minimum.

d) Ratio de hauteur du tremplin entre le côté du décollage et la longueur hors de l'eau:

- 0.271 +/-0.003 ou 0.255 +/-0.003 au choix, pour les hommes.
- 0.235 +/-0.003 ou -0.255 +/- 0.003 au choix pour les femmes.

Les ratios doivent être calculés des deux côtés du tremplin, et la hauteur du tremplin mesurée au deux coins du côté décollage ne doit pas différer de plus de 2.5cm. (voir schéma du réglage du tremplin).

- c) La surface du tremplin doit être tout à fait lisse. Déviation maximum de la rampe : 2,5cm. Deux mesures de vérification devront être effectuées.

- Placer une cordelette tendue en diagonale du coin bas à droite (côté champ de Saut) au coin supérieur gauche de la rampe et mesurer la distance maximum entre la surface de la rampe et la cordelette.

- Placer une cordelette tendue dans l'axe de la rampe de bas en haut, et mesurer la distance maximum entre la surface de la rampe et la cordelette.

Ces distances seront notées et ne devront pas dépasser 2,5 cm, comme indiqué ci-dessus.

d) La garde recouvre la partie droite du tremplin sur toute sa longueur et pénètre au minimum de 30cm sous l'eau quand le tremplin est réglé à 1,80 m pour les Hommes. Elle ne doit pas être de la même couleur ou nuance que la rampe afin qu'il y ait un contraste réel entre la couleur de l'eau, celle de la garde et celle du plan incliné.

e) Des repères clairement visibles seront peints sur la garde et /ou sur le plan incliné du tremplin pour indiquer les longueurs de 6,40m et de 6,80m. Les anciens tremplins avec des marques de 6m70 gravées de façon permanente seront aussi acceptés. (2004)

f) Un trait de peinture clairement visible de la berge doit être tracé au centre, juste au-dessous du rebord supérieur du tremplin, pour faciliter la lecture des visées. Le tremplin doit être solidement ancré afin que le repère central du bord supérieur du tremplin ne se déplace pas hors du champ des viseurs hauts et bas des tables de visées lorsque le tremplin est au "repos". "Le repos statique" est la position du tremplin sur plan d'eau calme, sans ressac, ou vagues causées par le passage de bateaux ou de skieurs

g) Toutes les mesures du tremplin seront prises en condition de compétition, en tenant compte du poids du système d'arrosage mis en eau, mais non du poids du skieur.

h) L'angle de la garde du tremplin est de 28° au minimum et de 60° au maximum par rapport à la perpendiculaire. Angle recommandé: 45°.

i) Le rouge-orangé est recommandé pour les surfaces des tremplins en fibre de verre. Les tremplins en bois paraffiné garderont leur couleur naturelle.

## Règle 14 – SLALOM

### 14.04: Tours de Jury

Les tours du Jury de Slalom sont réalisées par des structures rigides surmontées d'une plate-forme avec garde-fou. La plateforme sera située au minimum à 3 mètres au-dessus de l'eau.

Il faut en fixer solidement le pied, ou les amarrer convenablement pour en assurer la stabilité.

L'utilisation de deux tours de Jury est obligatoire.

Placées de part et d'autre du champ de slalom, elles doivent assurer une très bonne visibilité.

Les tours de Jury seront placées de chaque côté du champ de slalom selon un angle de  $44^\circ \pm 3^\circ$  à partir du milieu des deux portes d'entrée comme indiqué dans le croquis 6.

### 14.05: Bouées

a) La couleur des bouées doit assurer le maximum de visibilité. Couleurs recommandées: jaune fluorescent ou rouge vif.

b) Les bouées du chenal bateau ne peuvent pas être de la même couleur que les bouées de portes et du parcours de slalom utilisées par les skieurs.

c) Les bouées sphériques du chenal ont au minimum **22** cm de diamètre. Quant aux bouées pleines, rectangulaires ou cylindriques leur coupe transversale doit être comprise entre **75** cm<sup>2</sup> et **450** cm<sup>2</sup> (mini-maxi).

d) Les bouées skieurs slalom auront un diamètre de 20 à 28cm, 20cm recommandé. Les bouées de porte d'entrée slalom auront un diamètre de **20 à 28cm, 20cm recommandé**. Ces bouées seront sphériques au-dessus de la ligne d'eau.

e) Les bouées de slalom sont constituées d'une matière souple, légère et lisse sur toute la surface.

f) Chaque bouée doit être munie d'une boucle solide permettant de l'attacher solidement au câble.

Les bouées seront fixées sur le câble par des serre-câbles qu'il faut bloquer pour éviter toute déviation.

g) Les bouées de porte seront attachées pour qu'elles présentent une hauteur **10 à 17cm** au dessus de l'eau (11.5cm recommandé). Les bouées de skieur seront attachées pour qu'elles présentent une hauteur de 10 à 17 cm au dessus de l'eau (10.0cm recommandé)

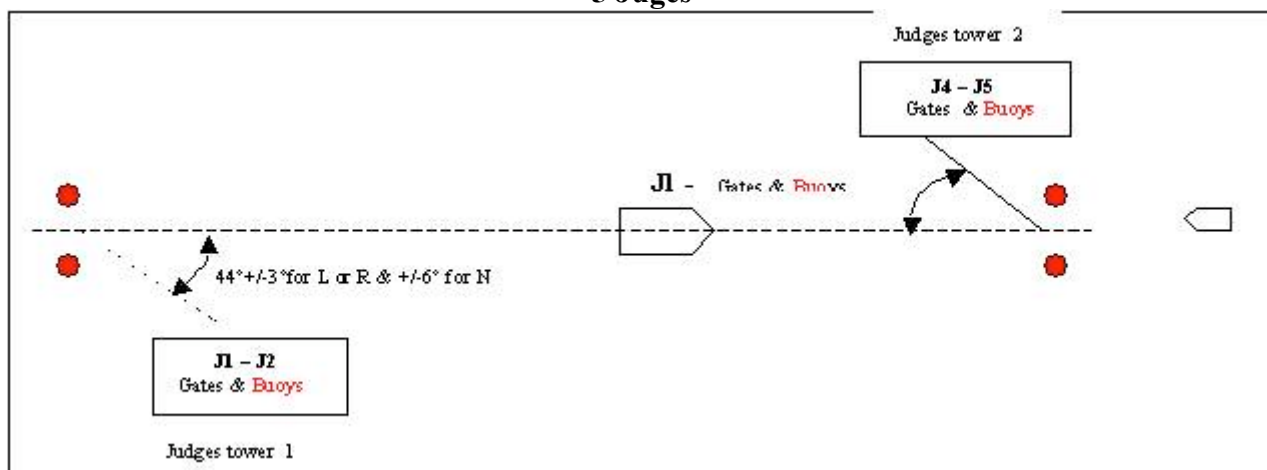
h) Les bouées pleines, rectangulaires ou cylindriques, dépassent de **15cm** (min.) à **30cm** (max.) au-dessus du niveau de l'eau. On doit les voir en position verticale.

i) Si on utilise des bouées pleines, rectangulaires ou cylindriques pour le chenal, il faut les attacher de manière à laisser un écart de **2.05m** ( $\pm 15$ cm) à l'intérieur des bouées pour le passage du bateau.

### 14.11: Juges en slalom

Plusieurs possibilités en fonction de la technologie disponible

## 5 Juges

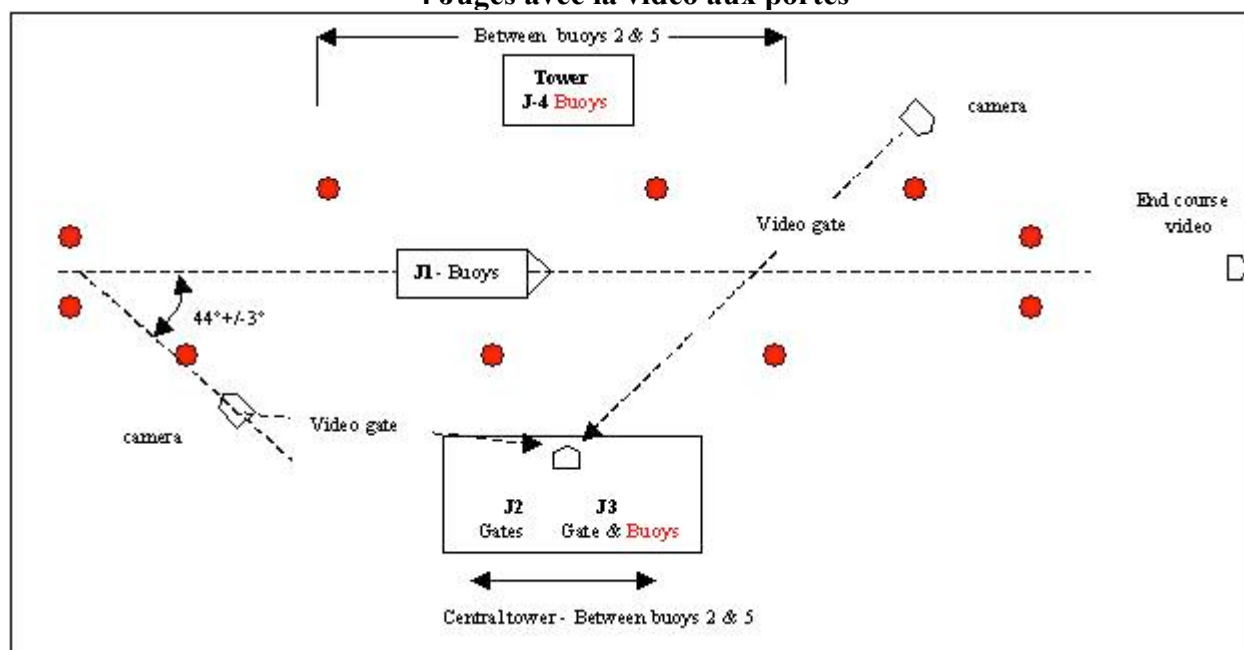


Il faut un Juge à bord et deux Juges dans chacune des 2 tours du jury. Les portes d'entrée et de sortie du parcours de slalom ne sont jugées que par les deux Juges placés le plus près de la porte, et par le Juge à Bord. Les bouées du parcours sont jugées par les cinq Juges.

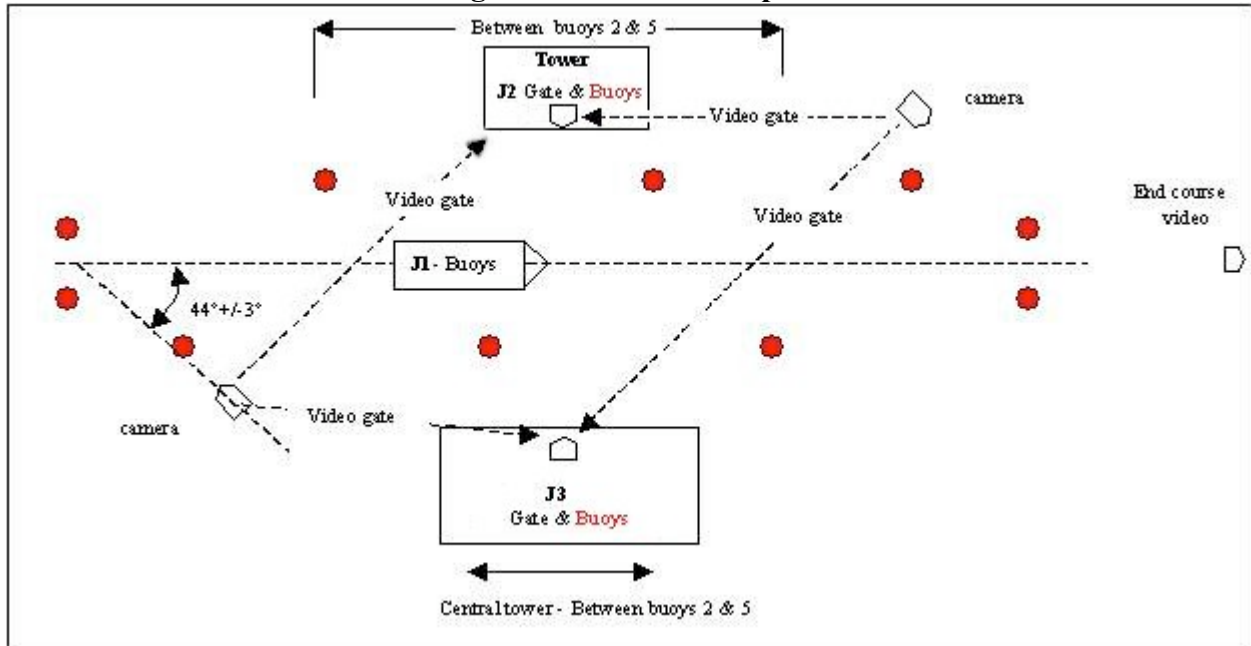
### Vidéo des portes de slalom

S'il n'est pas possible de placer une tour de jury à l'angle indiqué, une caméra vidéo pourra être installée à la bonne place, avec l'image en direct sur un écran de visualisation pour que les juges de porte puissent observer la porte, et le jugement de cette porte se fera à partir de l'écran. L'image sera si possible enregistrée sur cassette pour une éventuelle relecture. **Un mât caméra bateau sera utilisé en conjonction avec les caméras aux portes afin d'avoir une vision qui permette de donner le résultat le plus fiable.**

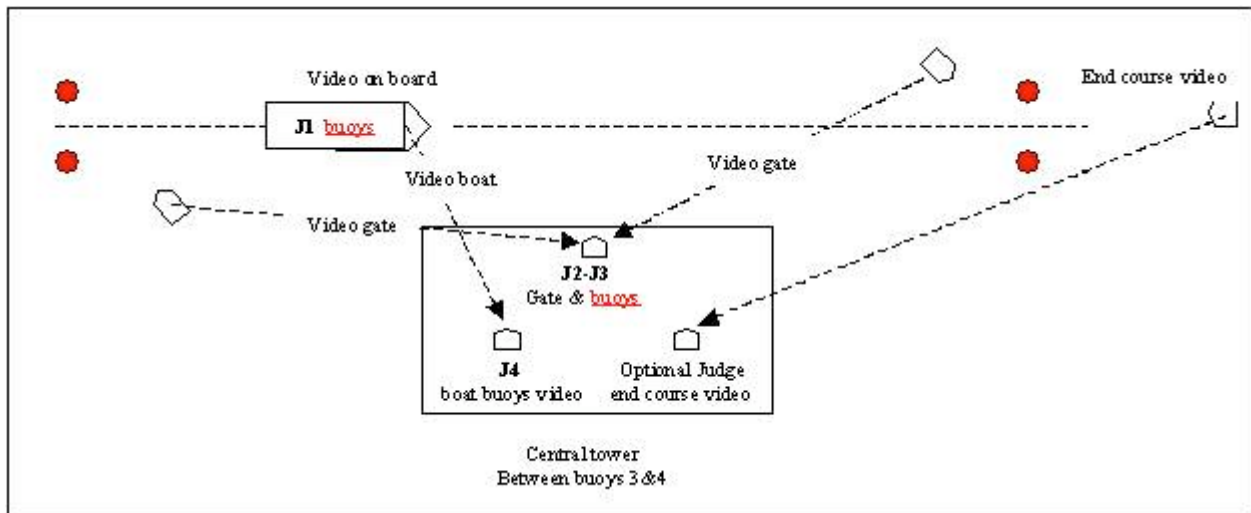
### 4 Juges avec la vidéo aux portes



### 3 Juges avec la vidéo aux portes



### 4 Juges avec la vidéo aux portes et la vidéo bateau

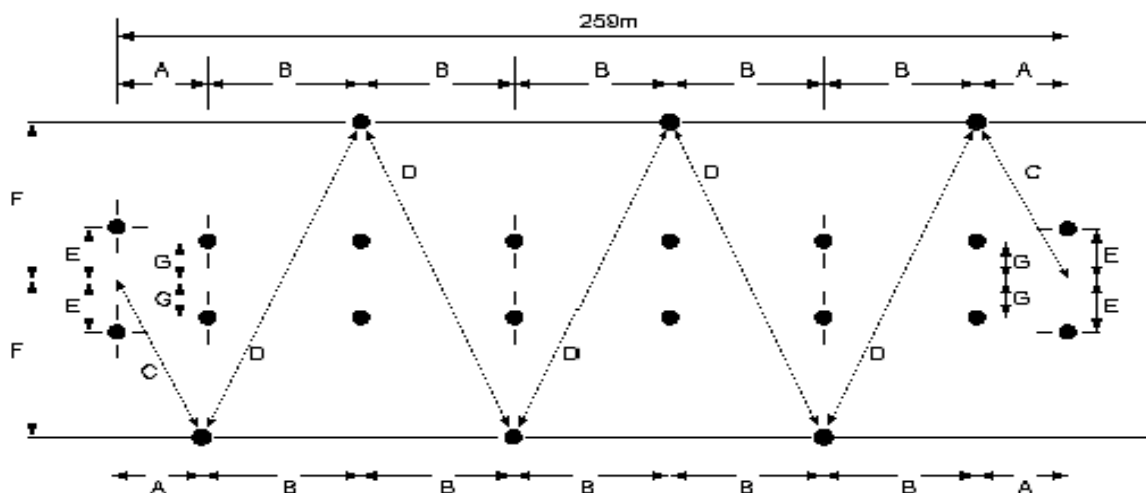


## Règle 15 - FIGURES

### 15.05: Le Champ de Figures

Deux bouées, situés à environ 230 mètres l'une de l'autre indiqueront le départ approximatif pour chacun des parcours de figures (voir croquis N°3) **Le bateau passera d'un côté ou de l'autre de la bouée d'entrée au choix du skieur.** La fin du parcours sera effective après une durée de 20 secondes.

## CROQUIS N° 1 - CHAMP DE SLALOM OFFICIEL



| Dimensions Exactes     | Dimensions Admissibles | Tolérances |
|------------------------|------------------------|------------|
| Longueur Totale = 259m | 258.353-259.648        | 1/4%       |
| A = 27m                | 26.865-27.135          | 1/2%       |
| B = 41m                | 40.795-41.205          | 1/2%       |
| C = 29.347m            | 29.200-29.494          | 1/2%       |
| D = 47.011m            | 46.776-47.246          | 1/2%       |
| E = 1.25m              | 1.188-1.313            | 5%         |
| F = 11.5m              | 11.385-11.615          | 1%         |
| G = 1.15m              | 1.035-1.265            | 10%        |

Remarque : la moyenne des distances F des six bouées ne peut pas être inférieure à 11.48 m.

Les couleurs des bouées sont les suivantes :

Portes - Rouges

Bouées Skieurs - Rouges

Bouées Chenal Bateau – Jaunes

Bouées de Chronométrage - Ni rouges, ni jaunes, Vertes recommandées (Les bouées de chronométrage sont les bouées du chenal au niveau de la 3ème bouée du côté du chronométrateur (à gauche) dans le sens de la marche).

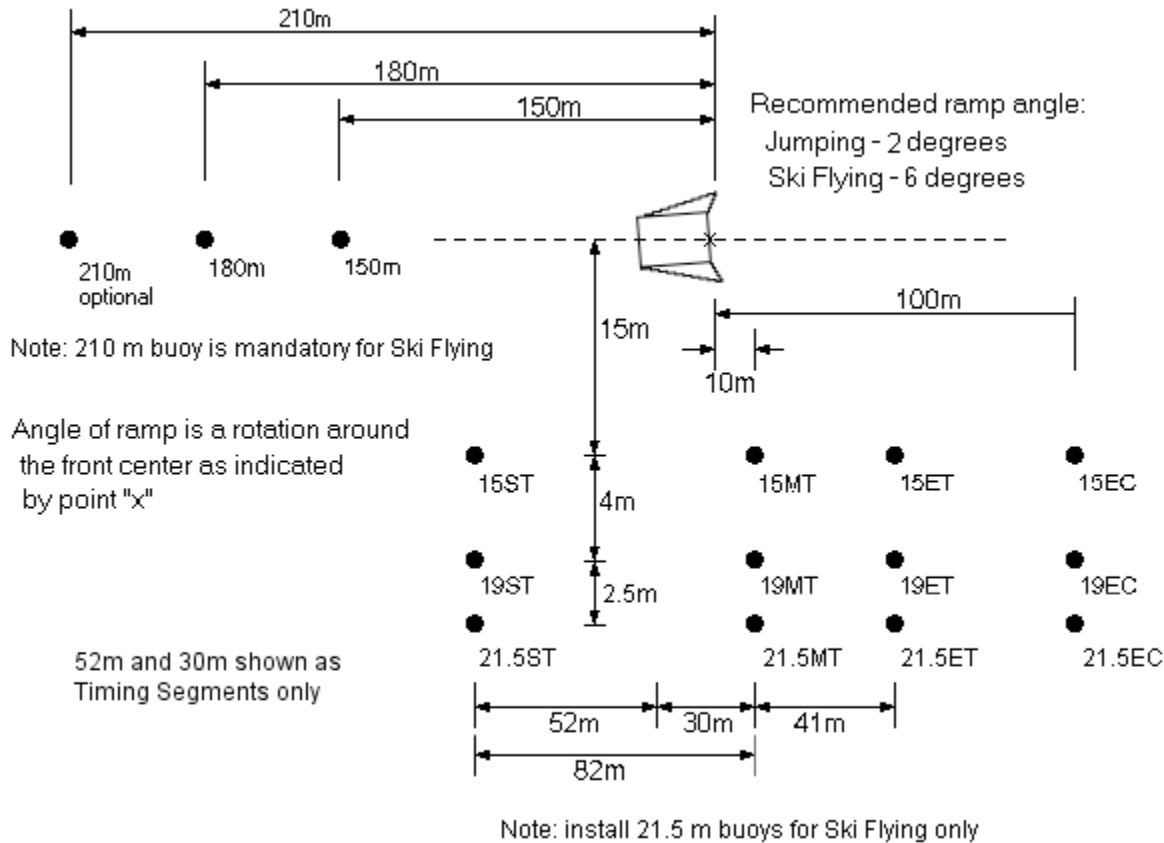
A partir des deux extrémités du champ de slalom, la bouée de chronométrage du bateau au niveau de la troisième bouée skieur sera placée à  $\pm 11.5$  cm de la position  $109/259m$  multiplié par la distance réelle entre la bouée de la porte d'entrée et la bouée de la porte de sortie prise sur un même côté.

Les portes d'alignement du passage bateau (vert recommandé) contrasteront avec les bouées skieurs et les bouées des portes, elles seront placées à l'extérieur du champ de course officiel à une distance de 55m avant et après les portes d'entrées, avec une largeur de 1.15m de part et d'autre de l'axe des bouées du chenal du bateau. Tolérance: Longueur 55.00 m  $\pm 0.275m$  Largeur 1.15 m  $\pm 0.115m$

Option, une bouée de virage du bateau peut être placée à une distance de 140 à 180m dans l'axe du slalom.

Ces options sont présentées sur le [schéma n° 5](#)

## CROQUIS N° 2 - CHAMP DE SAUT OFFICIEL



L'axe du tremplin doit être parallèle au chenal de saut et légèrement ouvert. La tolérance pour le saut est comprise entre  $+1.00^\circ$  et  $+2.50^\circ$  en ouverture.

Ouvert signifie que le bas du tremplin est tourné vers le chenal de saut.

La base de référence du champ de saut est la ligne 15ST - 15MT

### DIMENSIONS ET TOLERANCES DU CHAMP DE SAUT OFFICIEL

Une bouée placée à 210 m. du tremplin **est recommandée** dans la ligne des bouées 150m et 180 m. La couleur sera verte

| Dimensions      | Dimensions admissibles | Tolérances |
|-----------------|------------------------|------------|
| 210m (longueur) | 207.9m-212.1m          | 1%         |
| 210m (axe)      | -0.5m à +0.5m          | 0.5m       |
| 180m (longueur) | 178.2m-181.8m          | 1%         |
| 180m (axe)      | -0.5m à +0.5m          | 0.5m       |
| 150m (longueur) | 148.5m-151.5m          | 1%         |
| 150m (axe)      | -0.5m à +0.5m          | 0.5m       |
| 100m            | 90M-102m               | +2%,-10%   |
| 82m *           | 81.59 m-82.41m         | 0.5%       |
| 41m             | 40.795m-41.205m        | 0.5%       |
| 15m             | 14.85m-15.15m          | 1%         |
| 4m              | 3.90m-4.10m            | 2.5%       |
| 10m             | 9.80m-10.20m           | 2%         |

| Bouée | Couleur |
|-------|---------|
| 210M  | Vert    |
| 180M  | Rouge   |
| 150M  | Jaune   |
| 15ST  | Rouge   |
| 19ST  | Rouge   |
| 15MT  | Jaune   |
| 19MT  | Jaune   |
| 15ET  | Rouge   |
| 19ET  | Rouge   |
| 15EC  | Jaune   |
| 19EC  | Jaune   |

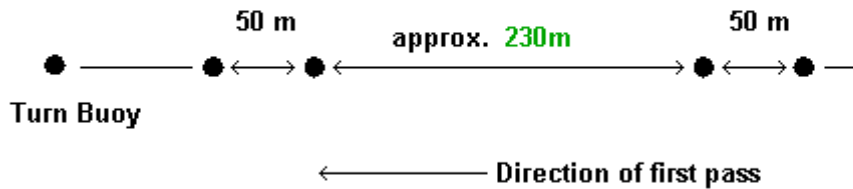
\* Temps des 2 segments, 52m et 30m lorsqu'ils sont exigés.



### CROQUIS N° 3 - CHAMP DE FIGURES OFFICIEL

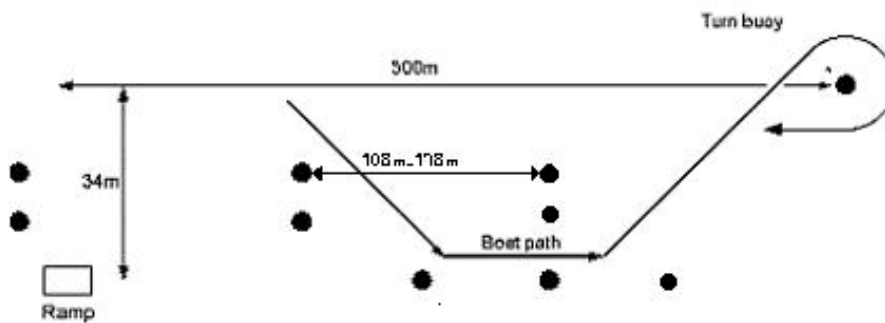
Le diagramme suivant montre l'emplacement d'une bouée optionnelle de virage et d'une bouée de 50m pré - départ optionnelle ainsi que les bouées officielles du parcours figure. Il est fortement recommandé d'utiliser les bouées optionnelles

**Pour la sécurité, il est recommandé que toutes constructions en dur, exemple la rampe du tremplin, ou ponton de départ doivent être situées approximativement à plus de 20m. Les autres bouées dans un environnement approximatif de 10m devront être enlevées ou submergées**



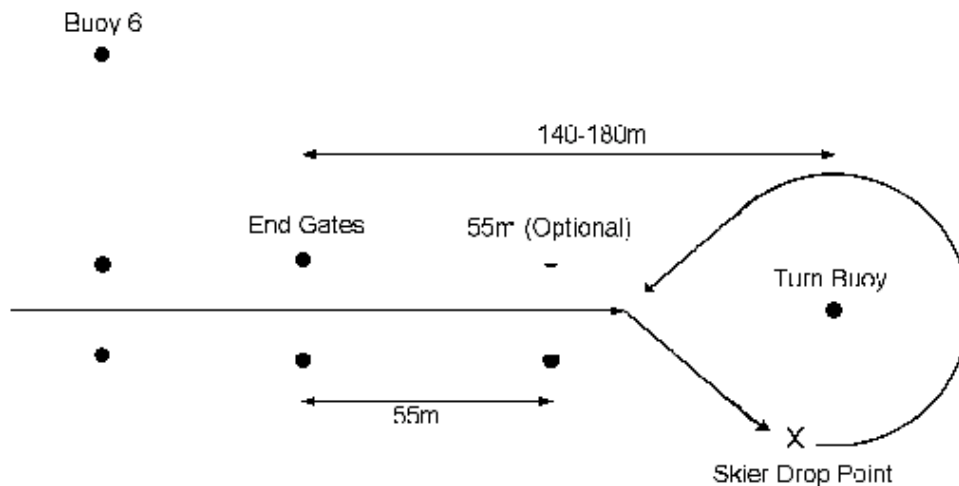
### CROQUIS N°4 - BOUEE DE VIRAGE OPTIONNELLE SAUT ET LE CHAMPS DE SAUT

Le croquis ci-dessous montre l'emplacement d'une bouée de virage optionnelle et les bouées optionnelles des champs de saut officiel (croquis N°2). Il est fortement recommandé d'utiliser ces bouées optionnelles.



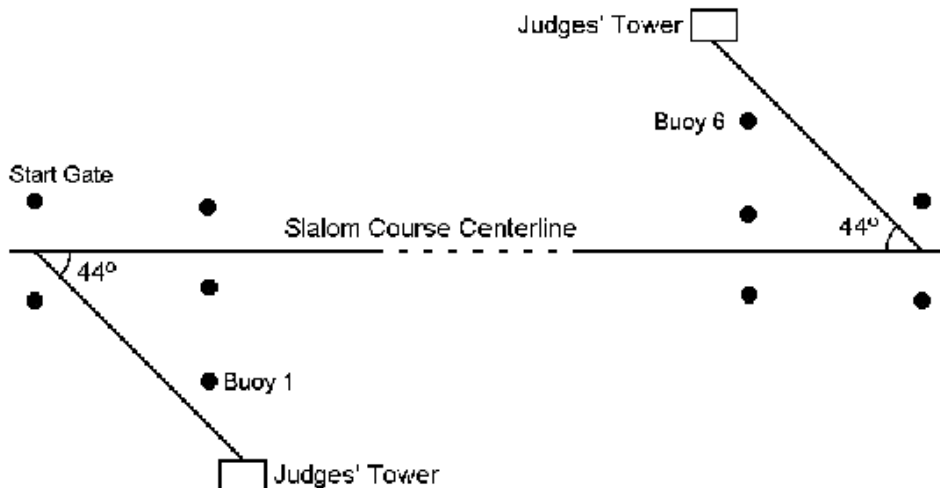
### CROQUIS N° 5 - BOUEE OPTIONNELLES DE VIRAGE EN SLALOM ET PRE-PORTES

Le croquis ci-dessous indique l'emplacement d'une bouée optionnelle de virage et les pré-portes optionnelles d'un champ de slalom officiel (schéma n° 1). Il est fortement recommandé d'utiliser la bouée optionnelle de virage et les pré-portes.



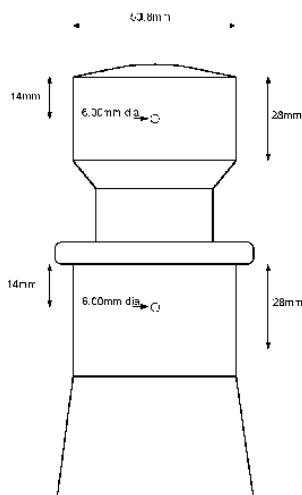
### CROQUIS N°6 – EMBLACEMENT DE LA TOURS DU JURY SLALOM

Le croquis ci-dessous indique l'emplacement des tours de Jury pour un champ officiel de slalom (croquis N°1).



### CROQUIS N° 7 - DESCRIPTION DU MAT DU BATEAU

Le croquis ci-dessous décrit les dimensions données dans la Règle 10.01(c).



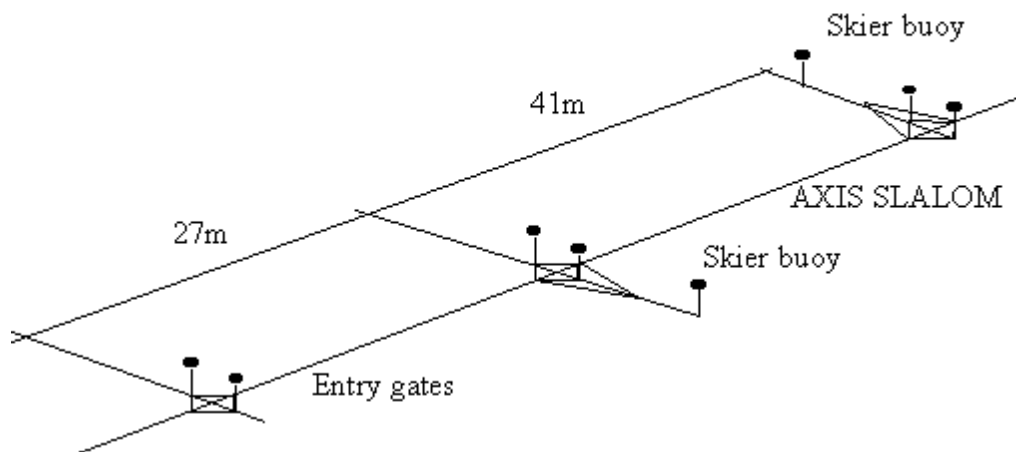
## CROQUIS N° 8 – SLALOM HOMOLOGUE

Chaque cadre séparé et relié au câble.

Le cadre sous l'eau doit être horizontal.

Les deux barres principales du cadre doivent- être perpendiculaires, la longueur des câbles haubans sera calculée pour donner un angle fixe de 90°.

### PRINCIPE DE CONSTRUCTION D'UN SLALOM A CABLE CENTRAL CENTRE LINE SLALOM COURSE PRINCIPLE



### PORTE D'ENTREE DE SLALOM

### SLALOM - ENTRY GATES

